

Mon Département

L'accent
Catalan

DÉC. 2024 // N°38

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



> Charlette,
96 ans, Perpignan

BIEN VIEILLIR DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

> Aides, services, nouveaux modes d'habitat... le Département facilite votre quotidien !



FÊTES DE FIN D'ANNÉE > Produits & artisanat local : je les aime, je les partage !

L'interview d'Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



Malgré les pluies d'automne, la situation de l'agriculture est préoccupante ?

Tout d'abord, je veux témoigner de ma totale solidarité auprès des agriculteurs, des viticulteurs et des éleveurs de nos Pyrénées-Orientales. J'étais dans la rue à leurs côtés et je continuerai à me mobiliser ! Je comprends leur désarroi et leur colère ! Face aux aléas climatiques et sanitaires qui se traduisent par un manque de revenu nos agriculteurs doivent être accompagnés ! Les agriculteurs réclament des aides d'urgence, pour poursuivre leurs activités, pas un pensement sur une jambe de bois ! J'ai proposé au moins pour ceux qui ont un problème de revenu, la possibilité de souscrire au RSA de manière exceptionnelle. J'ai alerté la Ministre. La seule réponse de l'État, c'est un énième plan d'aide à l'arrachage des vignes sans aucune concertation. C'est un très mauvais remède pour les plus petites structures. Nous avons besoin d'un plan plus ambitieux qui favorise la diversification destinée à la production alimentaire parce que nos territoires ont besoin d'une viticulture et d'une agriculture paysannes ! L'agriculture, c'est le cœur battant de notre pays ! Et ici, dans les Pyrénées-Orientales, l'agriculture c'est un secteur économique majeur.

C'est le service public que vous entendez défendre ?

Nous agissons pour limiter les friches et préserver les espaces agricoles et naturels en périphérie des agglomérations. Nous poussons à la remise en culture des terres agricoles abandonnées. Pionnier en France, nous avons déjà protégé 1 250 hectares avec 20 350 hectares supplémentaires prévus dans les cinq prochaines années. Ce sont des actions pour favoriser l'exploitation agricole ! Nous avons débloqué des aides d'urgence pour les éleveurs qui doivent faire face au retour de la fièvre catarrhale. Et cela s'ajoute à l'aide exceptionnelle de 430 000 euros débloquée pour les agriculteurs de 430 exploitations en très grande difficulté. C'est 1 000 euros par exploitant. Nous ne lâcherons rien !

Le Département poursuit sa lutte pour la préservation de l'eau ?

Les efforts de la population et des professionnels ont permis d'économiser, sur la période de mai à septembre 2023, 3 millions de mètres cubes par rapport à l'été 2022 ! C'est 16% des prélèvements ! Cela démontre la prise de conscience des catalans. Les pluies importantes d'octobre n'ont pas permis d'améliorer le niveau des nappes. Le Préfet a maintenu les restrictions d'usage de l'eau au moins jusqu'au 31 janvier 2025. Oui, l'eau doit continuer à être économisée et préservée. Nous poursuivons nos efforts en accompagnant la réparation des fuites d'eau, en incitant à remettre la nature au cœur des villes et villages... Tout cela en travaillant avec les communes et intercommunalités et l'ensemble des acteurs. Il est essentiel de jouer collectif et de réfléchir à des solutions d'adaptation au changement climatique. C'est ce que nous faisons avec Labo PO !

Vous avez lancé une campagne de sensibilisation au risque inondation ?

Le risque inondation existe bel et bien dans les Pyrénées-Orientales. Il est même aggravé par le changement climatique et la sécheresse, dont malheureusement nous avons la preuve avec les inondations meurtrières à Valence en Espagne. C'est la raison pour laquelle le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours se mobilisent. Notre objectif : sensibiliser les habitantes et les habitants et les aider à faire face au risque. Comment savoir si je vis en zone inondable ? Comment me préparer ? Comment réagir en cas de crise ? Il s'agit de donner aux habitants les réflexes à avoir pour devenir acteur de sa sécurité, protéger sa famille et ses biens. Il est essentiel d'anticiper et de nous adapter face au risque inondation, pour mieux vivre dans nos Pyrénées-Orientales.

Avec la Majorité départementale, vous êtes montée au créneau contre les coupes sombres décidées par le Gouvernement ? Vous dénoncez un projet injuste ?

Le budget du Département pourrait être amputé de 15 millions d'euros, ce qui représente par exemple deux années de restauration scolaire dans les collèges, 17 000 visites à domicile pour lutter contre la précarité énergétique, 6 ans d'aides aux équipements sportifs, culturels et de loisirs... Et la liste n'est pas finie ! En deux ans, nous avons déjà économisé 40 millions d'euros dû aux pertes de recettes décidées par l'État. D'accord pour réduire le déficit, c'est nécessaire mais pour cela il faut stopper les cadeaux fiscaux des plus riches !

Taxer davantage les grandes fortunes et les multinationales qui ont bénéficié de la flambée des prix du pétrole, de l'augmentation des dépenses mondiales en matière de défense ou les groupes pharmaceutiques, permettra de financer les services publics et la transition écologique. Ces nouvelles recettes dans les caisses de l'État éviteront de mettre en place des réformes injustes comme les retraites et l'assurance chômage et de casser le service public.

C'est le service public que vous entendez défendre ?

Nous avons aujourd'hui encore plus besoin du service public de la santé, du logement, de l'enfance, de l'insertion vers l'emploi, des personnes âgées, de la sécurité civile pour lutter contre les incendies... autant de missions de proximité portées par le Département ! Le nombre de bénéficiaires est en augmentation et cela s'impose à nous !

Je rappelle qu'au cours des dernières années, les revenus du patrimoine ont progressé bien plus vite que les prix : + 7 % en 2022 et +16 % en 2023. Au grand profit des catégories les plus aisées. Les Anglais tirent aujourd'hui les leçons de la privatisation du secteur public ! Des vies qui coûtent plus cher, de plus en plus inégales et les territoires éloignés des grandes métropoles sont ceux qui en paient le plus le prix.

« L'agriculture est le cœur battant de notre pays, un secteur économique majeur pour les Pyrénées-Orientales »



Sessions du 10 octobre et 28 novembre · Les élu-e-s ont voté

Garant des solidarités humaines & territoriales, le Département est aux côtés de tous les Catalan-es !

Solidarité avec nos voisins Catalans : le Département des Pyrénées-Orientales aux côtés des sinistrés de la Province de Valence

Le Département a voté une subvention d'un montant de 10 000€ au Secours Populaire Français, dans le cadre de l'appel aux dons, pour soutenir les sinistrés de la Province de Valence en Espagne. Le Secours Populaire Français va renforcer son action sur le terrain pour venir en aide aux victimes des inondations. Avec l'aide de son partenaire espagnol, l'Association Catalane pour la Paix, situé à Barcelone.

Projet loi de finances 2025 : les élu-e-s Département votent une motion pour dire « non » !

Lors de la session de l'Assemblée départementale le 28 novembre dernier, la Majorité départementale a voté une motion contre le Projet de loi de finances 2025 et les économies demandées aux collectivités

« Le projet de loi de finances prévoit une ponction de 2,2 milliards d'euros sur les budgets départementaux, ce qui représente 15 millions d'euros pour le Département des Pyrénées-Orientales. Rappelons que le Département joue un rôle central dans les solidarités humaines, à travers l'insertion, l'aide sociale à l'enfance, le soutien aux personnes âgées ou handicapées, l'appui aux associations locales, l'appui aux Services départementaux d'incendie et de secours. Le Département est le 1er investisseur local, au service de la dynamique économique dans les territoires. Serons-nous contraints d'arrêter les investissements dans les collèges ? Ne plus entretenir les routes du département ? Supprimer les visites à domicile ? Le Département doit disposer des ressources nécessaires pour répondre aux besoins croissants des habitants. Nous exigeons que toute nouvelle mission ou charge attribuée par l'État soit intégralement compensée dès 2025. Nous demandons le respect des engagements de l'État envers les collectivités suite à la suppression nationale des impôts locaux. Nous demandons une réforme ambitieuse et urgente pour garantir une vraie autonomie financière et fiscale des Départements, de nature à rétablir leur libre administration et leur capacité à agir. »



Robert Garrabé, Vice-Président du Département en charge des Finances

#solidarité

Famille et protection de l'enfance

Le Département des Pyrénées-Orientales est confronté depuis la crise sanitaire à une augmentation de 20 % des mesures de protection à l'attention des mineurs. En juin 2024, 3 330 enfants et jeunes étaient concernés par une mesure de placement relevant de l'Aide sociale à l'enfance. Face à ce constat et à l'augmentation des situations d'urgence, le Département n'a cessé d'investir dans l'accompagnement des enfants et des familles en augmentant son budget de manière significative : de 65,3 M€ en 2020 à 88,3 M€ en 2024, soit une évolution de + 35 % en 5 ans.

« Protéger l'enfance, c'est investir dans l'avenir de la société en offrant à chaque enfant la possibilité de grandir dans un environnement sûr et bienveillant. En 5 ans, les dépenses de la Direction Enfance-Famille et de l'Institut départemental de l'Enfance et de l'Adolescence ont évolué de + 35 %. C'est dans ce contexte que nous votons une subvention d'investissement d'un total de 240 000€ pour l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public qui prévoit la création d'une Maison d'enfants à caractère social à Palau-del-Vidre, ce qui représente 30 % du montant total du projet. Par ailleurs, l'IDEA fait face à un nombre croissant d'enfants et de jeunes accueillis. Nous ouvrons donc 137 places supplémentaires portant ainsi la capacité d'accueil de ce centre à 700 places. 12 bébés par exemple ont été placés à la naissance depuis le début de cette année. »



Madeleine Garcia-Vidal, Vice-Présidente du Département en charge de la politique Enfance - Famille

Fièvre catarrhale ovine : le Département soutient les agriculteurs touchés

La fièvre catarrhale ovine, maladie virale transmise par des insectes piqueurs, a affecté des exploitations dans les Pyrénées-Orientales, entraînant une perte financière conséquente. Conscient de l'ampleur des défis auxquels les agriculteurs sont confrontés, Hermeline Malherbe et la Majorité départementale, ont décidé de mobiliser une aide exceptionnelle de solidarité de l'ordre de 23 000 € répartie auprès des exploitations les plus touchées.



Thierry Voisin, Conseiller départemental en charge de l'Agriculture et du Foncier



et aussi...

- Construction du futur collège du Boulou : les élu-e-s départementaux ont confié la maîtrise d'ouvrage à la Société publique locale Pyrénées Orientales Aménagement (SPL POA), pour un budget prévisionnel de 23 millions d'€.
- Collège de Clairà : suite à l'avis positif rendu par la Préfecture pour la construction du collège de Clairà (dérogation permettant au futur chantier de passer outre la réglementation environnementale), les élu-e-s du Département actent la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée qui permettra le lancement du futur chantier
- Perpignan - Rénovation du stade Aimé Giral : le Département a voté une aide de 582 135€ pour la réfection de la pelouse du stade comprenant la mise en place d'un réseau de drainage moderne visant à réduire au maximum l'utilisation de l'eau potable.
- Transition énergétique : le Département lance un appel à projet sur le site de Thémis Solaire Innovation à Targassonne pour aider au développement d'une opération d'autoconsommation collective étendue, soit la production d'électricité renouvelable dans l'objectif de constituer un circuit court de l'énergie (partage de l'électricité entre producteurs et consommateurs).

Pour les fêtes
je choisis

Les
Produits
d'**AQUI***

Je les aime, je les partage !

* Les produits d'ici

Notre territoire est riche de ses artisans, de ses producteurs, de ses commerçants. Ils sont toutes et tous passionnés et innovants. Ils font rayonner le Pays catalan par leurs talents et leurs produits d'aqui.

Le Département soutient ces acteurs locaux qui participent à l'économie locale de notre territoire. Ces femmes et ces hommes créent des produits d'exception. Pour les fêtes de fin d'année, soutenons-les, pensons à consommer local ! C'est un enjeu de territoire majeur.

Le Département

soutient les savoir-faire d'ici !



Campagne de prévention

> Inondations ne nous laissons pas submerger !

Face au risque inondation qui existe bel et bien dans les Pyrénées-Orientales, aggravé par le changement climatique et la sécheresse, le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales se mobilisent et lancent une campagne de prévention en allant notamment à la rencontre des habitants, dans les centres commerciaux, avec une campagne d'affichage et des actions pédagogiques autour des bons réflexes à avoir.

Comment savoir si l'on vit en zone inondable ?
Comment se préparer et réagir en cas de crise ?



> Téléchargez le dépliant "Risque inondation : préparez-vous" sur leDepartement66.fr



81,5 millions d'€/an

C'est l'engagement du Département en faveur du maintien à domicile et de la prise en charge en établissement des personnes âgées.

SENIORS : AU DOMICILE COMME EN RÉSIDENCE ADAPTÉE

LE DÉPARTEMENT PREND SOIN DE VOUS



♦ **Françoise Fiter,**

Vice-présidente du Département déléguée aux Personnes âgées et aux Personnes handicapées

« L'action du Département en direction des personnes âgées est fondée sur quatre valeurs d'une démarche plus inclusive et solidaire : la citoyenneté, la solidarité, la dignité et la confiance. En soutenant de nouvelles formes d'habitat, nous prenons des engagements concrets pour que chaque personne âgée puisse choisir son type d'habitat, participer à la vie sociale et être soutenue dans son parcours, quels que soient son niveau de dépendance ou de revenus. »

Accompagnement au domicile

Vous avez plus de 60 ans et rencontrez des difficultés de santé, temporaires ou plus longues.

Notre objectif : vous permettre de vivre le plus longtemps possible à domicile et dans les meilleures conditions.

> **L'action du Département**

- Le Département finance des aides pour favoriser le maintien à domicile : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), services ménagers de l'aide sociale, des subventions individuelles pour financer par exemple de l'aide humaine, des aides techniques, des travaux d'adaptation du logement, de l'hébergement temporaire, du soutien aux aidants.
- Le Département pilote l'offre des services d'aide et accompagnement à domicile.

Habitat inclusif

Vous avez 65 ans et +

L'habitat inclusif est destiné aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitat regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale. Cet habitat constitue la résidence principale de la personne et s'inscrit dans la vie de la cité et en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale. Aujourd'hui, des habitats inclusifs existent à Canohès, Perpignan, Thuir et bientôt à Cabestany, Saleilles, Pia, Les Angles et Font-Romeu.

> **L'action du Département**

- Le Département finance l'aide à la vie partagée pour soutenir les activités sociales et citoyennes des habitants.

Résidence autonomie

Vous êtes une personne autonome ou peu dépendante

Appartements indépendants, à loyers modérés, aménagés dans un environnement sécurisé et accessible. Espaces communs pour les repas et les activités sociales et proposant, en fonction des besoins, des aides à la vie quotidienne. Non médicalisée, des intervenants extérieurs (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes ...) permettent un suivi régulier et la prise en charge de la santé des résidents si besoin. 7 résidences autonomie sont présentes sur le territoire et bientôt deux autres à Argelès-sur-Mer et Perpignan permettant de créer 111 places supplémentaires.

> **L'action du Département**

- Le Département aide au financement des résidences autonomie.
- Le Département soutient la mise en place d'actions de prévention comme des conférences sur la nutrition, le sport santé, la culture, l'initiation au numérique, les actions de soutien aux aidants, les activités de lien social pour lutter contre l'isolement...

Petites unités de vie

Vous êtes une personne autonome ou peu dépendante

Dans les Pyrénées-Orientales : à Latour-de-Carol et à Nyer

Les Petites Unités de Vie sont des petites structures de moins de 25 places pour des personnes autonomes ou peu dépendantes de 60 ans et plus, en séjour permanent ou temporaire. Les résidences proposent une restauration et un hébergement ainsi qu'une présence 24h/24. Non médicalisée, des intervenants extérieurs (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...) permettent un séjour régulier et la prise en charge de la santé des résidents si besoin. Ce sont des EHPA, Etablissements d'hébergement pour personnes âgées).

> **L'action du Département**

- Le Département finance les petites unités de vie.

Accueil familial

Vous ne pouvez plus vivre chez vous et aspirez à conserver une vie de type familial

Les accueillants familiaux, agréés par le Département, partagent leur maison en mettant à disposition une chambre et l'accès aux espaces communs. Ils peuvent inclure simultanément jusqu'à 3 personnes maximum à leur vie de famille, moyennant rémunération. L'accueil peut être permanent ou temporaire, à temps complet ou non et comprend une aide à la vie quotidienne et des activités pour favoriser la participation et l'autonomie des personnes accueillies. Non médicalisée, des intervenants extérieurs (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...) permettent un séjour régulier et la prise en charge de la santé des personnes accueillies si besoin.

> **L'action du Département**

- Le Département aide au financement de l'accueil avec l'aide sociale départementale et assure un suivi des personnes et des conditions d'accueil.

Ehpad, Résidence senior & Maison de retraite

Vous êtes en perte d'autonomie

Structure d'accueil médicalisée avec hébergement, suivi médical, restauration, activités sociales.

> **L'action du Département**

- Le Département finance, via l'aide sociale, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Numéros utiles

Les CLIC, Centres Locaux d'Information et de Coordination et les Maisons sociales de proximité du Département (MSP), voir les coordonnées en page 7.

L'Unité Accueil familial - 04 68 85 86 78

L'Unité prévention de la Direction Autonomie du Département - 04 68 85 86 55

Des artistes dans les Ehpad grâce au Département

Depuis 3 ans, « Sur un air de culture » fait vibrer les résidents dans les EHPAD. Proposé par le Département, ce dispositif culturel permet à des artistes locaux de se produire dans les EHPAD, de manière à rompre la solitude de nos aînés. Reportage au sein de la maison de retraite Léon Bourgeois à Villelongue-dels-Monts*.

Cet après-midi là, Virgile fait rythmer son accordéon le temps d'une séance de ciné-concert devant une quarantaine de résidents de la maison de retraite Léon Bourgeois à Villelongue-dels-Monts. Initiée par le Département en 2021 après les longs mois de crise sanitaire qui ont eu un impact tout particulier sur les publics âgés et en situation de handicap, cette programmation de spectacles vivants et d'ateliers d'arts plastiques au sein des établissements et services médico-sociaux, a pour vocation le maintien du lien social et l'accès à la culture. Près de 2 500 résidents en ont profité jusqu'à présent et c'est un succès ! « Le Département nous permet d'offrir gratuitement un spectacle vivant à nos résidents. Par les temps qui courent et les budgets que nous devons maîtriser, c'est une bulle d'air non négligeable ! énonce Mathilde Sévécac, animatrice à la maison de retraite. Il est évident que ces moments d'échange et de partage ont une importance capitale au ni-



Virgile et son accordéon parlant ont rencontré leur public de l'Ehpad Léon Bourgeois à Villelongue-dels-Monts le 29 octobre dernier.

veau cognitif et émotionnel. Les résidents sont très attentifs aux propositions artistiques, y compris ceux dont la pathologie rend habituellement compliqués les temps de concentration », poursuit-elle. Cette année, le Département enrichit le dispositif puisque chaque établissement bénéficie d'un spectacle vivant, complété d'un atelier

d'art. Vous êtes artiste, et vous souhaitez y participer ? L'appel à candidatures est accessible toute l'année sur le site du Département.

* Géré par l'ADPEP66, l'association départementale des pupilles de l'enseignement public.

Le béguinage pour ne pas vivre seul sa retraite

De nouvelles formes d'habitat s'organisent dans les Pyrénées-Orientales, accompagnées par le Département. Reportage au Béguinage du Soleil à Perpignan.



Séance de Qi-Gong, animée par Marianne, coordinatrice de vie sociale et partagée.

Ils sont à présent une vingtaine au Béguinage du Soleil, situé entre les quartiers du Moulin à Vent et Vertefeuille, à Perpignan. Ils ? Ce sont les béguins, comprenez des seniors qui ont choisi délibérément de quitter leur maison ou appartement pour vivre en béguinage, mode d'habitat inclusif et partagé. Cet établissement, dont le

mode de fonctionnement est inspiré des béguinages créés au Moyen Âge, propose une alternative solidaire, inclusive et innovante aux seniors qui risquent de tomber dans la solitude et l'isolement. Des espaces de vie partagée comme des jardins et des installations collectives permettent aux habitants de profiter d'une autonomie

renforcée à domicile, tout en maintenant leur indépendance et une entraide solide. Du T2 au T3, les résidents ont accès à des appartements à loyers modérés. Marianne est coordinatrice de vie sociale et partagée au sein de la structure et planifie les projets de vie avec les résidents, car comme le rappelle Aurélie Renaud, directrice de l'association Vivre en Béguinage, « Les seniors qui décident de vivre ici doivent adhérer à une charte. L'entraide, la solidarité, le partage, la sécurité...sont les valeurs que nous portons ». Et c'est bien ce que Christine, jeune retraitée de 64 ans, a choisi en venant vivre ici. « J'ai quitté ma maison du Barcarès pour venir m'installer ici. Je savais qu'à la retraite, je choisirais ce mode d'habitat », témoigne-t-elle. Portée par l'association Vivre en Béguinage, la résidence a bénéficié d'une subvention du Département au titre des travaux d'adaptabilité et de la construction d'espaces partagés.



> Futur béguinage au Boulou : le Département soutient l'habitat inclusif

La première pierre du futur béguinage au Boulou a été posée le 20 juin dernier par Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Françoise Fiter, Vice-présidente du Département déléguée aux Personnes âgées et aux Personnes handicapées, François Comes, Maire du Boulou et Vincent Bel, co-fondateur de « Vivre en béguinage ». 15 logements seront proposés. Ce projet, porté par l'association Vivre en Béguinage, est accompagné techniquement et financièrement par le Département.

> Ogénie : une nouvelle plateforme pour le lien social des seniors

Parce que l'isolement des seniors fait des ravages, le Département, en tant que chef de file de la politique de l'autonomie, propose une nouvelle plateforme Ogenie.fr, permettant aux seniors et à leur entourage de découvrir les activités organisées près de chez eux et d'être accompagnés pour faire face à une situation de solitude ou d'isolement. Créé par le Groupe SOS Seniors, association d'utilité publique, en partenariat avec le Département, ce site internet permet aussi aux structures, de mettre en ligne les activités qu'elles proposent. Jeux de société, ateliers artistiques

ou initiation au numérique, aides à la mobilité... À ce jour, une centaine d'activités sont référencées en ligne, favorisant ainsi la création de liens sociaux, essentiels pour le maintien de l'autonomie et le « bien- vieillir » des seniors.

Vous êtes aidant familial, professionnel de santé ou bénévole civique auprès d'un senior ? N'hésitez pas à relayer l'information auprès des seniors : ogenie.fr



Vous avez la parole



> Danièle, aidante familiale à Perpignan

« Les seniors ont besoin de vie autour d'eux pour rester autonomes »
« Grâce à l'Allocation personnalisée d'autonomie versée par le Département, je peux embaucher un assistant de vie qui m'épaula auprès de ma maman âgée de 96 ans. Ces métiers devraient être davantage valorisés. Je remercie les services de la Maison sociale de proximité de Perpignan et du CLIC* pour les animations proposées. Il devrait y en avoir encore plus, car le lien social à cet âge est très important. Les personnes âgées ont besoin d'être entourés, d'avoir de la joie, du divertissement...Cela contribue à prolonger l'autonomie et la vie ! »

* Centre local d'information et de coordination gérontologique.



> Hervé, Coordinateur de l'association Couleur Famille à Prades

« La plateforme Ogénie répond à un vrai besoin »
« À Couleur Famille, nous proposons des activités comme l'aide aux usages du numérique, des ateliers d'écriture, des jeux de société, des randonnées... Depuis que nous référençons nos activités sur la plateforme Ogénie, nous avons une bien meilleure visibilité ! Cet outil numérique est formidable, pertinent ! »



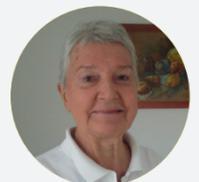
> Virgile, de Torderres

« Des moments artistiques magiques partagés avec les aînés »
« Ce dispositif est super ! Le public des Ehpad est exceptionnel car il est extrêmement curieux. L'accordéon parle au cœur. Ça crée une telle émotion ! D'un coup, une étincelle s'allume dans les yeux de personnes qui souffrent d'Alzheimer par exemple, c'est formidable. Humainement, c'est très fort. Je salue le dévouement des animateurs de ces structures de vie : ce sont des belles leçons de don de soi. »



> Monique et Renée, de Perpignan

« Des activités enrichissantes au CLIC de Perpignan »
« Les activités proposées par le CLIC de Perpignan sont tellement bénéfiques ! Conférences, ateliers, Club rédaction... Nous sommes ravies de venir ici. Cela nous fait rencontrer des personnes enrichissantes, des professionnelles de la Maison sociale de proximité et cela rompt la solitude ! Chaque semaine, un nouveau programme d'activités nous est proposé. C'est ouvert à tous, venez, on passe un bon moment ensemble. L'accueil est chaleureux. »



> Marie-Claude, résidente au Béguinage du soleil à Perpignan

« Je me sens chez moi dans un environnement sécurisé »
« Je suis arrivée à Perpignan il y a 7 ans. J'avais entendu parler du béguinage. J'ai franchi le pas, car à 82 ans, je cherchais un habitat plus sécurisé. Mes enfants ne résident pas dans le département. Je me sens chez moi ici. Je garde ma vie sociale et mes activités, mais savoir que je peux compter sur une amie ici, cela change tout ! C'est une chance. Je suis à ma place ici. »

Perpignan : notre projet pour la Cigale

Quelle est l'action du Département pour les habitants dans ce bâtiment ? Explications des élu-wes de la Majorité.

L'avenir de l'ancien hôtel-restaurant La Cigale est loin d'être tranché. Situé en haut du boulevard Jean Bourrat à Perpignan, son sort est en suspens depuis 5 ans. « Nous avons décidé d'acquérir ce bâtiment en 2019. Nous avons comme projet d'y aménager une structure d'accueil au titre de nos missions de la Protection de l'enfance », explique Hermeline Malherbe, Présidente du Département. Projet avorté trois mois plus tard car la Ville de Perpignan décide alors d'exercer son droit de préemption. Le motif de préemption invoqué à ce moment-là par la Ville serait un soi-disant projet d'installation d'un poste de police municipale sur le site. L'acquisition échoue donc pour le Département. Et Depuis ? Depuis, le projet s'enlise. Deux visions, deux projets à l'opposé. « Depuis le départ, notre projet est clair. Nous, nous ne sommes pas au-dessus des lois. Je rappelle que les Départements ont pour mission d'accueillir les mineurs non accompagnés. Cela fait partie de nos missions de Protection de l'Enfance. Nous assumons nos responsabilités. Et quelle noble mission que celle d'accueillir ! L'accueil et les solidarités sont des missions essentielles pour le Département. Parler de solidarité, c'est bien, encore faut-il les faire vivre ! C'était notre projet », insiste Hermeline Malherbe. Depuis 2019, le dossier est confié à la justice, entre décisions du



La Cigale alors hôtel-restaurant en 2019 à Perpignan.

Tribunal Administratif, des Cours d'Appel, du Conseil d'État, du Tribunal judiciaire. Le point commun de toutes ces procédures : reconnaître que le bien a été illégalement acquis par la Ville de Perpignan au motif d'un faux projet qui n'a jamais vu le jour. Malgré les dépenses colossales pour les travaux soi-disant entrepris par la Ville, le bien n'a jamais été occupé ! Le panneau « Police Municipale » apposé sur la façade est le seul occupant auquel la Ville pourrait prétendre avoir donné accès. En dépit de cet état de droit et de fait incontestable, la Ville s'évertue à multiplier les procédures dilatoires dont le seul intérêt,

quand l'illégalité de la préemption est désormais acté par la Justice, n'est que de retarder la rétrocession du bien au Département. A ce jour, il appartient au Tribunal judiciaire d'annuler l'acte de vente du bien illégalement préempté et au juge de l'expropriation de statuer sur le prix de rétrocession du bien au Département, avant de pouvoir mettre un terme définitif à cette affaire. Comme le rappelle la Présidente du Département « Le Maire de Perpignan doit respecter les décisions de justice comme tout le monde. »



Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard



Hommage au collège Joliot-Curie à Estagel le 16 octobre dernier par Marie-Pierre Sadourny, Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse, en présence de la Cheffe d'établissement Marie-Anne Jouanny.

« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines ». Ce sont par ces mots empruntés à Victor Hugo que le Département a rendu hommage le 16 octobre dernier aux enseignants Samuel Paty et Dominique Bernard assassinés dans l'exercice de leurs fonctions les 16 octobre 2020 et 13 octobre 2023. Marie-Pierre Sadourny, Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse, a dévoilé à cette occasion une illustration graphique au collège Irène Joliot-Curie à Estagel. Par ce geste symbolique, les élu-e-s du Département rendent hommage à la mémoire de Samuel Paty et Dominique Bernard et apportent soutien et reconnaissance à ces enseignants courageux qui assurent la formation des futurs citoyens.



L'UDSIS construit le palais de vos enfants

Parce que la demande est toujours croissante vers une meilleure alimentation, avec des produits frais, de saison et bio... l'UDSIS se dote d'un nouvel outil de production culinaire, Millas, en complément de la cuisine centrale déjà existante. Tout pour répondre aux besoins des enfants pour les 20 prochaines années.



La nouvelle cuisine centrale a été inaugurée le 11 octobre dernier par Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Jean Roque, Président de l'UDSIS et Vice-Président du Département, en présence de Jacques Garsau, Maire de Millas, Thierry Voisin, Conseiller départemental en charge de l'Agriculture, Marie-Pierre Sadourny, Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse, Marc Bianchini, Président de la Communauté de Communes Roussillon Conflent, Fabienne Bonet, Présidente de la Chambre d'Agriculture, Didier Salgado, producteur de fruits et légumes à Pollestres et Président de la SCIC Le Local, fournisseur de la cuisine centrale. À noter, la présence de jeunes éco-délégués du collège de Millas.

Pour ses 70 ans d'existence, l'UDSIS, l'Union départementale scolaire et d'intérêt social, s'offre une nouvelle cuisine centrale, à Millas, un superbe bâtiment moderne de 2 500 m², au service du « bien manger » des enfants du département. C'est toute la force de ce syndicat mixte : fédérer pour rendre opérationnel ce nouveau service public de la restauration scolaire, complémentaire de la première cuisine à Millas, situé à quelques mètres de la nouvelle structure. Chaque jour, 17 000 repas sont élaborés au profit de 11 collèges, 90 écoles maternelles, élémentaires et centres aérés, 11 crèches, 146 communes, 10 communautés de communes, ainsi que des sites départementaux tels que l'Institut départemental de l'enfance et de l'adolescence (IDEA).

Valoriser une alimentation saine, locale, bio et de saison

Les repas, garantis à un prix social d'un peu plus de 4€, sont confectionnés en privilégiant des produits locaux de saison (22%), bio (21%), provenant des circuits courts. Vous l'aurez compris, cette seconde cuisine centrale n'est pas qu'un nouveau bâtiment, mais la promesse d'une nouvelle offre de services comme le repas végétarien et bientôt la livraison de repas à domicile. Le Département est le principal financeur de cet équipement innovant.



👉 Jean Roque, Président de l'UDSIS, Vice-Président du Département

« Valoriser des produits locaux, bons et sains pour l'alimentation de nos enfants, cela correspond à l'ADN de l'UDSIS qui fédère un ensemble de partenaires, agriculteurs, entrepreneurs locaux. Millas-2 innove avec un parcours pédagogique vitré permettant de visiter les cuisines et de voir le travail des professionnels en temps réel. Bientôt, un nouveau parcours pédagogique sera proposé. »



4^{ème} édition du Job Dating Objectif Emploi 66 : pari réussi pour le retour à l'emploi !

Le Département organisait, avec ses 9 partenaires*, un Job Dating dédié aux allocataires du RSA, le 15 octobre dernier au stade Aimé Giral à Perpignan.

Avec plus de 500 postes à pourvoir dans différents secteurs, cet événement a permis un contact direct et décomplexé entre les nombreux candidats présents et les 60 entreprises prêtes à les recruter. Ces rencontres sont complémentaires au travail initié avec Objectif Emploi pour faciliter l'accès à l'emploi des allocataires du RSA et inciter les entreprises à recruter solidaire.

*L'Association FACE Pays Catalan, le MEDEF, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Centre Communal d'Action Sociale de Perpignan, l'USAP formation, la CAPEB et le GEIQ BTP 66, le CPME 66, et l'ADPEP 66.

Informations utiles



À votre service,
à votre écoute

Personnes en situation de handicap
04 68 39 99 00

Personnes âgées
CLIC Perpignan 32, rue Maréchal Foch
04 68 86 69 07 • clicperpignan@cd66.fr
CLIC Vallée du Tech 04 68 87 57 30 • clictech@cd66.fr

Enfance famille
Enfance en danger • 119 / **Violences conjugales** • 39 19

Logement
Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) • 04 68 52 00 00
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) • 04 68 34 12 37
Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan • 04 68 85 82 19

Archives Départementales
74, avenue Paul Alduy à Perpignan
Du lun. au ven. de 8 h 30 à 17 h • 04 68 85 84 00
Le site est fermé le 1^{er} mardi matin de chaque mois.

Vie associative • 04 68 85 89 92

Routes
Routes départementales • 04 68 38 12 05
pour la Route 66 • 05 61 02 49 90

Le dispositif de viabilité hivernale est activé jusqu'à fin avril 2025. Il est assuré par les services du Département sur l'ensemble du réseau routier, prêt à intervenir en cas d'enneigement.

État du réseau en temps réel : [inforoute66.fr](#)
Sur Inforoutes 66, suivez toute l'actualité du réseau routier départemental : travaux en cours ou à venir, perturbations... **LE site à consulter avant de prendre la route !**

Pompiers • 18 ou 112



La Maison sociale
de proximité proche de chez vous

Vallée de l'Agly • 74, rue Émile Zola
à Rivesaltes • 04 68 64 26 29
Perpignan Sud • 32, av. Maréchal Foch
04 68 86 69 00
Perpignan Nord • 164, av. Maréchal Joffre
04 68 08 38 00
Cerdagne-Capcir • 28, avenue d'Espagne
à Font-Romeu • 04 68 30 19 58
Conflent • 32, av. Pasteur
à Prades • 04 68 96 68 00
Aspres-Ribéral • 19, av. Amiral Nabona
à Thuir • 04 68 53 69 55
Vallespir • 25, av. François Mitterrand
à Céret • 04 68 87 50 80
Côte Vermeille • 213, av. de Charlemagne
à Argelès-sur-Mer • 04 68 95 35 10
**Retrouvez toutes les coordonnées
des antennes sur [leDépartement66.fr](#)**

119 ENFANCE EN DANGER
3919 VIOLENCES CONJUGALES
112 APPELS D'URGENCE
COVID-19 - N° d'alerte de PARS
0 800 301 301



Votre info logement
avec l'ADIL

Syndics bénévoles : réelles économies ?

Madame T., copropriétaire bailleur, s'inquiète de la gestion de sa copropriété de 5 lots par un syndic bénévole depuis 3 ans. Plusieurs problèmes sont relevés : absence d'assemblées générales, travaux réalisés par un copropriétaire, répartition des coûts à parts égales sans tenir compte des tantièmes, absence de suivi des sinistres. L'ADIL 66 rappelle que toute copropriété doit tenir une assemblée générale annuelle et que le syndic bénévole a les mêmes obligations qu'un professionnel : les décisions non validées en AG ne sont pas opposables, la répartition des charges doit respecter le règlement de copropriété. Une gestion non conforme dévalorise le bien immobilier et empêche l'accès aux aides pour les travaux. L'ADIL 66 propose des ateliers gratuits sur la copropriété pour informer sur les rôles, droits et obligations des différents acteurs. L'ADIL 66, présidée par Toussainte Calabrèse, a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations en matière de logement.

Présidée par Toussainte Calabrèse, L'ADIL 66 se situe 2, rue Pierre Dupont à Perpignan. Tél. 04 68 52 00 00 / E-mail : contact@adil66.org / Suivez notre actualité sur notre site internet : www.adil66.org / Facebook : facebook.com/adil66.org / LinkedIn : [adil66](https://linkedin.com/company/adil66)

66 Pyrénées-Orientales
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Les permanences délocalisées du CAUE : des architectes-conseillers se déplacent près de chez vous !

Vous avez un projet de rénovation, de construction, d'extension, d'aménagement de terrain ? Vous désirez effectuer des travaux d'économie d'énergie ? Venez rencontrer nos conseillers gratuitement lors d'un rendez-vous dans votre Communauté de communes ou votre Mairie. Nos conseillers sauront vous guider, s'adapter à chaque étape de votre projet et vous apporter une approche globale.

5 permanences délocalisées sur le territoire :

- Communauté de communes Agly-Fenouillèdes à Saint-Paul-de-Fenouillet : 1^{er} vendredi du mois.
- Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne à Saillagouse : le 2^e vendredi du mois
- Communauté de Communes Pyrénées Catalanes à La Llagonne : le 2^e vendredi du mois
- Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris à Argelès-sur-Mer : le 3^e vendredi du mois

Une nouvelle permanence se tient désormais dans le Vallespir le 4^e vendredi du mois à la mairie de Céret. Les permanences ont lieu de 9 h à 12 h, avec ou sans rendez-vous.

Créé par le Département dans le cadre de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, présidé par Marie-Pierre Sadoury, le CAUE vous accueille au 11 rue Bastion Saint-François à Perpignan. Tél. 04 68 34 12 37 / E-mail : contact@caue66.fr + d'infos : www.caue66.fr

Les visites

(RE)DÉCOUVRIR LES SITES DU DÉPARTEMENT

Les sites naturels

Site classé de l'Anse de Paililles

Le site est ouvert de 9 h à 17 h. Entrée libre.

Fermé le 25 décembre et 1^{er} janvier.

La Maison de site est ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; fermée les mardis.

Exposition : jusqu'au 31 janvier - Maison de Site :

« 50 ans Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls ». Entrée gratuite.

Atelier des barques : ouvert de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi. Entrée gratuite.

Réserve marine de Cerbère-Banyuls

Site ouvert à tous 7j/7. 32 bouées écologiques sont installées pour le plus grand plaisir des plaisanciers et des plongeurs. Accès libre et gratuit.

Réserve naturelle régionale de Nyer

Visite de l'exposition de la Maison de la Réserve, sur réservation, du lundi au vendredi. « Un Monde renversant » : à la découverte du monde mystérieux des chauves-souris. Exposition ludique et interactive, accessible à tous, marquée "Tourisme et Handicap". Observation en direct d'une colonie de chauve-souris. Informations et réservations : Réserve Naturelle Régionale de Nyer - Maison de la Réserve - 6, carrer de la Font à Nyer. Tél. 04.68.97.05.56

Lac des Bouillouses

La route Départementale menant au site classé du lac des Bouillouses est accessible en véhicule jusqu'au pla des Avellans. Au-delà, l'accès se fait à pied, en raquettes ou en skis de randonnée selon les conditions d'enneigement. En période hivernale, les conditions peuvent être difficiles et changeantes, il est donc conseillé de se renseigner sur les prévisions météo et de s'équiper avec du matériel adapté avant de s'engager sur cet itinéraire.

Rappel : En site classé, les nuitées en camping-car, vans et véhicules aménagés sont interdites. Des aires spécifiquement aménagés sont disponibles à proximité (ledepartement66.fr/infos-pratiques-et-reglementation). Pour se restaurer ou se loger sur place, un seul établissement sera ouvert cet hiver : Le refuge des Bouillouses (ouvert 7j/7 du 26 décembre au 10 avril)

Deux webcams en direct :

<http://www.ledepartement66.fr/webcam/le-lac-des-bouillouses/>
<https://lesioux.fr/adc/webcam/>

Lac de la Raho

Site ouvert à tous 7j/7. Accès à la place à feu et grillades autorisées, sauf interdiction préfectorale (vent supérieur à 40 km/heure). Pique-nique autorisé, bouteilles de gaz, appareils électriques et groupes électrogènes interdits sur le site. Campement sauvage interdit sur l'ensemble du site. Baignade interdite sur l'ensemble des retenues du site

Site des Dosses

Site ouvert et accessible librement toute l'année.

Lac de l'Agly

Site ouvert et accessible librement toute l'année.

Les sites historiques

Palais des rois de Majorque

Rue des Archers - Perpignan

Ouvert tous les jours, de 10 h à 17 h.

Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier.
Tél. 04 68 34 96 26

Prieuré de Serrabona

Boule d'Amont

Ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h.

Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Tél. 04 68 63 53 04

Château royal de Collioure

Ouvert tous les jours, de 10 h à 17 h.

Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Tél. 04 68 82 06 43

Chapelle Notre-Dame-des-Anges

32, rue du Maréchal Foch - Perpignan

Ouverte les mardis, mercredis et jeudis,

uniquement de 10 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h.

Fermée les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Tél. 04 68 68 50 35 - Entrée libre

Maison de la Catalanité

Horaires constants toute l'année

Ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 12 h 30

à 17 h. Ouvert le 3^e samedi du mois.

Fermée les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Tél. 04 68 08 29 35 - Entrée libre

Château de Castelnaud

Réouverture le 8 février.

Archives départementales

74, avenue Paul Alduy - Perpignan

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Le premier mardi

de chaque mois, ouverture de 13 h à 17 h.

Fermées les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Tél. 04 68 85 84 00

+ GRATUITÉ POUR TOUS

LE 1^{ER} DIMANCHE DE CHAQUE MOIS !

Visitez gratuitement le Château royal de Collioure, le Palais des rois de Majorque et le Prieuré de Serrabona.

Offre valable d'octobre à fin juin.



Expression libre

La parole des élu-e-s

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Le Département à l'offensive pour la rentrée des collégiens !

La Majorité départementale a fait le choix de travailler au quotidien pour que chaque élève puisse étudier, grandir et s'épanouir au mieux. Les politiques éducatives sont construites par un travail de proximité avec les conseillers départementaux jeunes au sein de l'Assemblée départementale des collégiens. Avec l'adoption d'un Plan pluriannuel d'investissement sans précédent de 126 millions d'euros dans les collèges, de 2024 à 2028, nous améliorons l'accueil, nous construisons des bâtiments plus fonctionnels et moins énergivores. Pour que les élèves viennent sereinement au collège et en toute sécurité pour réussir leur apprentissage : la Majorité départementale lance un programme de prévention de lutte contre le harcèlement scolaire avec l'ensemble des acteurs. Pour combattre les inégalités numériques, nous avons fait le choix dès 2015 d'un plan pour le numérique éducatif en instaurant une continuité des usages dans la classe et à la maison en équipant tous les élèves d'une tablette PC de marque française ! Et parce que l'égalité homme/femme et l'apprentissage de la citoyenneté ne sont pas une option, nous agissons depuis la rentrée 2023 contre la précarité menstruelle et le tabou des règles en sensibilisant garçons et filles et en distribuant notamment un kit Mes premières règles à toutes les collégiennes !

Groupe Droite, Centre et Indépendants des Pyrénées-Orientales

69 % des maisons de retraite des P-O sont dans le rouge financièrement à fin 2024 !

Ce chiffre pour le moins alarmant montre la dégradation continue de la situation financière des EHPAD des P-O : avant le COVID, la moitié des maisons de retraite du département étaient dans le rouge ; elles sont à présent plus des 2/3. Alors que le Conseil départemental des P-O vient de voter ce 10 octobre 2024, le maintien à 4 % du taux directeur encadrant ainsi le prix de journée des maisons de retraite publiques et associatives des P-O, relevant de l'aide sociale ; l'ensemble des gestionnaires des établissements concernés voient bien que le compte n'y sera pas pour la campagne budgétaire 2025, sauf à rogner sur des prestations proposées aux résidents.

Groupe Communistes et Apparenté-e-s

Soutenons nos services publics

L'exécutif envisage d'enlever 9 milliards d'€ aux collectivités. Dans notre département, c'est un coup dur pour l'écologie, l'investissement et l'emploi local. Pour préserver les privilèges des plus riches, le gouvernement compte sur le soutien du RN et s'attaque aux services publics et aux fonctionnaires. Tout notre soutien aux agents de notre collectivité. Pour nous, il faut augmenter les salaires, revenir sur la réforme des retraites et défendre la justice sociale.

Groupe Les Indépendants : Unis pour Agir en Pays catalan

Inquiétude pour nos agriculteurs

Ne nous y trompons pas, les épisodes pluvieux de ces dernières semaines ont beau faire reverdir les paysages, le compte n'y est toujours pas pour remplir nos réserves d'eau. Celles-ci sont toujours dans le rouge et témoignent d'une situation de sécheresse toujours présente dans notre département. Les conséquences sont malheureusement connues et visibles pour le monde agricole. La récente visite de la Ministre n'a pas suffi à rassurer la profession. Ne laissons pas les agriculteurs sans soutien concret. Œuvrons sans plus attendre pour trouver des solutions et anticipons ce qui s'annonce comme dramatique pour beaucoup d'entre eux, très prochainement.



MIEUX VOUS INFORMER

Chère lectrice, cher lecteur,

Mon Département - L'Accent Catalan c'est le journal édité par le Département pour vous informer sur la vie locale, vous rendre compte des décisions et projets des élus, les réalisations et aides du Département pour vous. Ce journal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des pyrénées-Orientales. Aujourd'hui les élus sollicitent votre avis pour encore mieux vous informer !

Qu'en pensez-vous ? Donnez votre avis !

1 - FRÉQUENCE DE LECTURE

À quelle fréquence lisez-vous le journal départemental ?

- Toujours Rarement
 Souvent Jamais
 Parfois

Comment vous classeriez-vous en tant que lecteur de "Mon Département" ?

- Je lis du début à la fin, ou presque
 Je lis la plupart des articles
 Je ne lis que quelques articles dans des numéros, ou je le feuillette uniquement
 Je n'ai jamais lu votre publication

2 - SATISFACTION GLOBALE

Globalement, comment évaluez-vous votre satisfaction à l'égard du magazine départemental ?

- Très satisfait(e)
 Satisfait(e)
 Ni satisfait(e), ni insatisfait(e)
 Insatisfait(e)
 Très insatisfait(e)
 Pourquoi ? _____

Globalement, trouvez-vous toutes les informations nécessaires à la compréhension de la vie du territoire dans le magazine ?

- Oui Non

Si non, pourquoi ?

3 - CONTENU ÉDITORIAL

Je trouve :

a. Le choix des sujets :

- Très intéressant Peu intéressant
 Intéressant Pas du tout intéressant

b. Le contenu des articles :

- Très intéressant Peu intéressant
 Intéressant Pas du tout intéressant

c. Le style rédactionnel :

- Très intéressant Peu intéressant
 Intéressant Pas du tout intéressant

c. La pertinence des informations :

- Très intéressant Peu intéressant
 Intéressant Pas du tout intéressant

4 - QUALITÉ VISUELLE ET GRAPHIQUE

Je trouve la couverture du magazine "Mon Département" :

- Très attractive
 Plutôt attractive
 Peu attractive
 Pas du tout attractive

La couverture influence mon envie de lire le magazine :

- Beaucoup Pas vraiment
 Un peu Pas du tout

Je trouve la présentation graphique :

a. Moderne

- Tout à fait d'accord Pas d'accord
 D'accord Pas du tout d'accord

b. Agréable

- Tout à fait d'accord Pas d'accord
 D'accord Pas du tout d'accord

c. Claire

- Tout à fait d'accord Pas d'accord
 D'accord Pas du tout d'accord

Je trouve que les images et illustrations utilisées dans le magazine renforcent la compréhension des articles :

- Tout à fait d'accord Pas d'accord
 D'accord Pas du tout d'accord

Je trouve que la qualité des infographies (graphique, cartes, ect.) présentes dans le magazine est :

- Très bonne Moyenne
 Bonne Faible

5 - RUBRIQUES PRÉFÉRÉES

Je lis les rubriques suivantes :

a. L'interview d'Hermeline Malherbe

- Toujours Parfois Jamais

b. Les élus ont voté

- Toujours Parfois Jamais

c. Territoire en actions

- Toujours Parfois Jamais

d. Grand angle

- Toujours Parfois Jamais

e. Elles et Ils font vivre les P.O

- Toujours Parfois Jamais

f. Le Département à vos côtés

- Toujours Parfois Jamais

g. Ça bouge dans les P.O

- Toujours Parfois Jamais

h. Ne sais pas

- Ne sais pas

J'aimerais voir s'ajouter une nouvelle rubrique à "Mon Département" :

- Oui Non

Si oui, de quel genre ?

J'aimerais plus d'informations sur un agenda des sorties "Les infos près de chez vous" :

- Oui Non

De manière générales, qu'aimeriez-vous trouver dans la nouvelle version du magazine ?

6 - PÉRIODICITÉ

Est-ce que la périodicité vous convient ?

- Oui Non

Si non, quel fréquence de publication aimeriez-vous ?

- Mensuelle (1 fois par mois)
 Trimestrielle (1 fois tous les 3 mois)
 Semestrielle (2 fois par an)

7 - DISTRIBUTION

Si le magazine n'était plus distribué dans toutes les boîtes aux lettres, seriez-vous prêts à récupérer le magazine dans un point de collecte type maison sociale de proximité ou chez un commerçant ?

- Oui Non

Seriez-vous intéressé(e) par une version en ligne du magazine départemental, disponible en ligne ?

- Oui Non

Quels intérêts y verriez-vous ?

- Une actualité en temps réel
 Des dossiers plus développés
 Une approche éditoriale plus complète avec intégration de vidéos par exemple
 Une réduction de l'usage du papier
 Autre : _____

Au-delà du magazine, utilisez-vous un autre moyen pour avoir de l'information sur le Département. Si oui, lequel ?

- Accueil du Département
 Site Internet ledepartement66.fr
 Facebook
 Instagram
 LinkedIn
 X (Twitter)
 Autre : _____

8 - DIVERS

Si vous aviez des remarques à nous communiquer, quelles seraient-elles ?

Mieux vous connaître :

Vous êtes :

- Un homme Une femme

Vous avez :

- de 15 ans Entre 40 et 49 ans
 Entre 16 et 20 ans Entre 50 et 59 ans
 Entre 21 et 29 ans Entre 60 et 69 ans
 Entre 30 et 39 ans 70 ans et +

Vous êtes :

- Scolaire Actif
 Étudiant Retraité
 Sans activité

Dans quelle ville vivez-vous (code postal) ?

> Où renvoyer le questionnaire ?

Département des Pyrénées-Orientales
 Direction de la Communication - Hôtel du Département
 24 quai Sadi Carnot - 66000 Perpignan

Vous pouvez aussi répondre directement sur notre site : leDepartement66.fr



Jusqu'au : 15 janvier 2024